

Reprise d'un cabinet – le chemin vers l'indépendance

Reinhard Kunz, directeur

La question de l'indépendance avec propre cabinet est – suivant le choix de la spécialisation – certainement une des décisions les plus importantes dans la vie professionnelle d'un médecin. Est-ce que je souhaite vraiment avoir mon propre cabinet? Si oui, à quel endroit? Et avec quel éventail de prestations? Est-ce que je vais opter pour l'ouverture d'un nouveau cabinet ou pour la reprise d'un cabinet existant? Une multitude de questions qui nécessitent une réponse.

Les FMH Services ont pu réunir au cours des dernières années dans le cadre de nombreux séminaires et projets une expérience extrêmement riche. Les chiffres actuels de FMH indiquent que dans plus de 5000 cabinets, les médecins sont âgés de 55 à 65 ans. Nous attendons un nombre similaire de reprises de cabinets dans les 10 prochaines années. Au travers de notre revue spécialisée: «Reprise d'un cabinet – le chemin vers l'indépendance», nous voulons transmettre aux lectrices et lecteurs intéressés des informations et des expériences très utiles sur ce thème.

L'indépendance est un véritable défi et le projet va fortement vous solliciter. Vous allez opter soit pour la reprise d'un cabinet, soit pour nouvelle ouverture. Souvent, les prescriptions légales ne permettent qu'une reprise. Avec notre

revue spécialisée nous voulons vous familiariser avec la démarche d'une reprise de cabinet et vous montrer comment une telle entreprise peut être réalisée de manière efficace et structurée. Les conseils et «tuyaux» de collègues ayant franchi ce pas avec succès au cours des dernières années vont également vous faciliter la tâche.

Qu'il s'agisse d'une reprise ou d'une nouvelle ouverture – les deux variantes présentent beaucoup d'avantages. D'un côté il y a les chances et le plaisir de prendre un nouveau départ, de l'autre, les avantages de l'adaptation et de l'utilisation d'un cabinet déjà bien introduit sont – ma foi – bien alléchants. Tandis que lors d'une nouvelle ouverture, les risques et les charges sont certainement beaucoup plus importants, les problèmes inhérents à la recherche puis à la reprise d'un cabinet existant ne doivent pas être sous-estimés. Quelle que soit la décision que vous prendrez, une chose est certaine: les deux projets constituent un important défi en termes de gestion d'entreprise.

Etes-vous intéressé(e)? En votre qualité de membre FMH resp. de sociétaire, vous pouvez commander gratuitement via notre site Internet www.fmhservices.ch votre exemplaire gratuit de notre publication spécialisée.

Correspondance:
Reinhard Kunz
FMH Services
Burghöhe 1
Case postale 246
CH-6208 Oberkirch
Tél. 041 925 00 77
Fax 041 921 05 86
mail@fmhservices.ch